

## **L'AMAPP du LOING**

Encore un poisson d'avril nous dit-on ... le 2 avril ne sera pas un jour comme les autres pour les consom'acteurs du Montargois. En effet, l'Amapp du Loing est née en février dernier après six mois de vie commune avec l'Amapp du Gâtinais. Nous prenons notre indépendance, notre envol, tout en gardant un lien très fort entre les deux Amapp. De nombreux adhérents de l'Amapp du Loing ont connu les débuts de l'Amapp du Gâtinais il y a cinq ans. Aujourd'hui la petite sœur est autonome. Nous pouvons enfin choisir nos producteurs, le tarif de l'adhésion ... bref prendre nos propres décisions.

Tiens, à propos des producteurs: à partir du 2 avril, Claude-Ève et Isabelle Gibrat assureront la production et la distribution des paniers de légumes. Pour la période des mois d'avril et mai, époque très difficile pour les maraîchers car il n'y a presque plus rien dans les parcelles, et qu'avec le froid qui persiste les semis ont du mal à lever, les paniers seront distribués tous les 15 jours à partir du 9 avril. Ils contiendront des pommes de terre, des salades, et un peu d'épinard entre autres, ainsi que des légumes secs. Eh oui les temps sont durs ! Mais l'Amapp c'est aussi la solidarité. Entre adhérents bien sûr mais aussi avec les producteurs. Le mois de juin reverra le retour des légumes de printemps, puis ceux d'été. Pour l'automne et l'hiver, rendez-vous en octobre.

Philippe Le Grelle continuera à nous fournir ses bons œufs, Catherine Thiébaud et Dominique Cornet seront toujours là avec leurs excellentes viandes. Mary nous fournira ses délicieux pains et les farines d'Olivier et Jean-Marie sera toujours présent avec ses cidres, jus de fruits, huile et vinaigre, pommes et poires.

Le vendredi 2 avril, ce sera une première ... enfin pas tout à fait puisque cela fait six mois que nous distribuons dans la boutique d'Artisans du Monde, tous les vendredis de 18h30 à 19h30. Mais, ce vendredi marquera la première distribution de l'Amapp du Loing. Il marquera aussi la diffusion de la Charte de l'Amapp du Loing accompagnée des premiers bulletins d'adhésion.

Quelques rappels de fonctionnement :

- Chaque adhérent héritera d'un numéro d'adhérent, ceci afin de gérer au mieux les adhésions.
- L'adhésion doit se faire avant la prise de contrat, et les contrats (sauf mention contraire) sont à envoyer, avec le règlement, aux tuteurs dont les coordonnées figurent sur le contrat.
- Les paniers doivent être impérativement récupérés le vendredi entre 18h30 et 19h30.

***LA CONVIVIALITE, L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITE PERMETTRONT  
QUE CHACUN(E) TROUVE SA PLACE AU SEIN DE L'ASSOCIATION***

### **AMAPP du LOING**

Siège social: c/o Antoine Giffard, 15 rue des Vallées 45120 CEPOY

Lieu de distribution : boutique d'Artisans du Monde, 3 rue Jean Jaurès 45120 CHALETTE

Horaires de distribution: le vendredi soir de 18h30 à 19h30

Contact: jacko666@free.fr